

# CONCOURS D'ATSEM PRINCIPAL DE 2<sup>ÈME</sup> CLASSE 2025

## INFORMATION CONCERNANT LA PROLONGATION DE LA PÉRIODE D'INSCRIPTION

Les préinscriptions à la session 2025 du concours d'ATSEM principal de 2<sup>ème</sup> classe sont ouvertes depuis le 2 avril 2025.

Or, un décret n° 2025-360 du 18 avril 2025, paru au Journal Officiel le 20 avril 2025, portant inversion temporaire des parts respectives de postes à pourvoir par la voie des concours externe et interne d'accès au cadre d'emplois des ATSEM impose aux CDG organisateurs de revoir la répartition des postes ouverts :

Cette modification vise à augmenter le volume de recrutement par la voie du concours interne afin de permettre à un plus grand nombre d'agents « faisant-fonction » d'ATSEM d'accéder à ce cadre d'emplois.

Concernant le CDG 13, et sur les 159 postes ouverts, cette nouvelle répartition est la suivante :

Nouvelle répartition des postes depuis le décret du 18 avril 2025
- 47 postes pour le concours externe sur titres
- 97 postes pour le concours interne ;
- 15 postes pour le troisième concours.

Pour tenir compte de cette modification qui intervient au milieu de la période d'inscription, les CDG organisateurs ont décidé de **PROLONGER** la période d'inscription comme suit :

- **Préinscription en ligne du mercredi 2 avril 2025 au mercredi 4 juin 2025** (au lieu du mercredi 7 mai 2025)
- **Clôture des inscriptions le jeudi 12 juin 2025** (au lieu du jeudi 15 mai 2025).

Cette prolongation a pour objectif de :

- Permettre aux candidats déjà inscrits de changer de voie de concours s'ils le souhaitent ;
- Permettre à d'éventuels nouveaux candidats de faire acte de candidature.

**Pour les candidats déjà inscrits et souhaitant changer de voie de concours, il convient de procéder à une nouvelle préinscription en ligne pendant la nouvelle période d'inscription (préinscription en ligne jusqu'au 4 juin 2025 et validation en ligne jusqu'au 12 juin 2025). Au-delà de ces délais, aucune modification de voie ne pourra être acceptée.**

Les candidats concernés doivent au préalable vérifier qu'ils remplissent bien les conditions requises pour s'inscrire dans cette nouvelle voie de concours.

La date des épreuves écrites est quant à elle maintenue au mercredi 8 octobre 2025.

Le service concours du CDG 13 se tient à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ([concours@cdg13.com](mailto:concours@cdg13.com), 04.42.54.40.60 (permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30))